



## Point sur la grippe H1N1 au dernier CHSM du 30/06/2009

La France est toujours en alerte 5A  
la procédure « pandémie » sur 5 points:

1. Cellule de crise interministérielle qui diffuse un bulletin quotidien à tous « les n°1 » des Ministères et Administrations.
2. Dispositif Ministériel de « crise »
3. Plan de continuité d'activité (PCA) en cas de passage à 5B/6

c'est dans le cadre de ce PCA que certains fonctionnaires (cadres sup) auront à communiquer leur N° de téléphone et mail personnel.

4. Commande massive de masques FFP2 (1 seul établissement fournisseur)
5. Cellule de continuité économique 5B/6
  - comité de pilotage avec les Directeurs de Bercy
  - sous cellules sectorielles ( dépenses, économiques, RH etc...)

Pas de distribution de médicaments prévue, en cas d'alerte de doute prévenir le bureau 4A de la DPAEP.

**Après cet exposé présenté par un haut fonctionnaire de la défense et de la sécurité du territoire, la délégation CGT a demandé à chaque direction de décliner son plan « opérationnel ».**

DGFIP:

S'est « excusée » de ne pas avoir communiqué ce plan en 5 points aux organisations syndicales avant de demander aux agents de la Centrale DGI leurs coordonnées personnelles.... DGFIP a confirmé que cette demande s'adressait aux personnels « indispensables » ou volontaires en cas de PCA.

Dispositif prévu:

5B, si possible les agents qui peuvent utiliser les transports perso ou en commun viennent travailler.

Si problème avec les écoles il y aura des dispenses de services.

6, seules les personnes indispensables seront appelées à se rendre sur leur lieu de travail.

DOUANES:

même dispositif que DGFIP

INSEE:

information en cours aux agents

DGCCRF:

le plan se finalise dans les régions

possibilité de télétravail.

DPAEP:

Assure les fonctions logistiques

une messagerie dédiée consultable en internet « Melissa messagerie » évite la communication des informations personnelles.

**La délégation CGT a mis en garde contre toute tentation de « télétravail », a dénoncé la dérive de certaines directions sur la demande d'informations personnelles, a insisté sur la nécessaire information des organisations syndicales pendant toute la période de « crise ».**